

RESURRECTION, DECLIN, SURVIE DES COMPAGNIES DE PENITENTS A L'EPOQUE CONTEMPORAINE

L'époque contemporaine a été cruelle pour les confréries de pénitents des pays d'Oc : la plupart se sont éteintes discrètement au cours du XIX^e ou au début du XX^e après avoir perdu l'essentiel de leurs fonctions sociales et religieuses. Les causes de cet effacement sont désormais bien connues grâce à M. Agulhon¹. On sait qu'ont interféré un déclin interne, les chapelles étant peu à peu abandonnées au profit de formules plus modernes de sociabilité (cercles et chambrées), d'entraide (sociétés de secours mutuels) et de dévotion (associations paroissiales et conventuelles) et un dépérissement encouragé par les pouvoirs publics et surtout diocésains peu enclins à soutenir une institution que la hiérarchie contrôlait imparfaitement et qui constituait en ces temps de francisation un archaïsme trop typiquement méridional. La chronologie de cette évolution est liée à l'interaction de multiples facteurs locaux ; aussi illustre-t-elle un des thèmes de ce colloque par la variété de ses rythmes et ses décalages : les compagnies marseillaises sont en déclin dès le XVIII^e alors que des *caseto* se créent dans les petites communautés des Alpes du Sud jusqu'au Second Empire. Les pénitents de Marseille survivront jusqu'en 1946, mais Arles perd les siens dès la fin de la Restauration². Je voudrais surtout montrer ici à quel point le concept de « résistance » me semble expliquer la survie inégalement opiniâtre et longue

1. Maurice Agulhon, *Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne Provence, essai sur la sociabilité méridionale*, 1^{re} éd. Aix, 1966, 2^e éd. Paris 1968 ; « Les confréries de pénitents du Midi de la France de la Restauration à nos jours, essai d'enquête collective », dans 96^e Congrès nat. des soc. sav., Toulouse, 1971, Hist. mod. T. II, pp.175-185 ; « Quelques notes sur les confréries de pénitents au XIX^e siècle » à paraître dans les *Mélanges Dermigny*, Montpellier. Je remercie M. Agulhon d'avoir bien voulu me communiquer le manuscrit de cette dernière étude.

2. Pour le XVIII^e marseillais, M. Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, Paris, 1973 ; les autres références marseillaises de ce texte proviennent du fonds Fontanier aux Arch. Dept. des Bouches-du-Rhône (24 F) et de ma brève synthèse « Les compagnies de pénitents à Marseille pendant quatre siècles d'histoire », *Comité du Vieux-Marseille*, 1980. Pour la Haute-Provence sur laquelle je prépare une étude, voir, entre autres, Arch. Dép. Haute-Prov. 45 W 4. La *Caseto* ou *gazette* était le petit édifice qui renfermait la chapelle et ses salles annexes, le mot désignait couramment la confrérie elle-même.

de ces associations dont quelques-unes ont pu atteindre notre époque, plus favorable à leur survivance que le siècle dernier³.

L'histoire post-révolutionnaire des *gazettes* semble emprunter en effet trois formes de résistances, que l'on se bornera à schématiser. Résistance à l'oppresser, à l'adversité politique d'abord, puisque des confréries supprimées en 1792, inégalement tolérées sous l'Empire parvinrent néanmoins à se reconstituer sous la Monarchie des Lys, après parfois une demi-génération de latence, démontrant ainsi qu'en maints endroits elles répondaient à une demande sociale qui cependant allait progressivement s'amenuiser, car les compagnies restaurées manifestèrent très vite une nette résistance au changement. Cette incapacité, ou ce refus à prendre en compte les mutations des attitudes collectives devant la mort, la fête, la sociabilité, que le long sommeil et le « traumatisme » révolutionnaire ont pu accentuer, seront fatals à la plupart des confréries. Cependant ce rejet de la modernité se métamorphosera dans certaines chapelles, à la fin du XIX^e, en une résistance volontariste et parfois victorieuse, un groupe de confrères convaincus valorisant des aspects en apparence surannés de l'institution, pour transformer ces archaïsmes en anachronismes délibérément assumés et dont la sauvegarde deviendra une fin en soi.

*

* *

La plupart des confréries d'ancien régime qui poursuivirent leurs activités pendant le XIX^e siècle firent preuve d'une remarquable capacité de résistance au long hiatus révolutionnaire et impérial, double épreuve pour les pénitents. Les compagnies ont été pratiquement exclues de la vie publique pendant plus de deux décennies, nombre d'entre elles ont dû cesser toute activité entre 1792 et 1803 sinon 1814-15⁴; elles ont par ailleurs perdu leurs rentes, leurs chapelles et leur mobilier, confisqués et aliénés par la Nation. Leur reconstitution s'avérait donc difficile et sert d'emblée de révélateur du dynamisme des compagnies. Les plus fragiles dès l'ancien régime, les chapelle des marges septentrionales (Lyon, Grenoble) ne se relèvent pas. Les autres tirent apparemment profit de leur « persécution » : elles s'imposent aux préfets et évêques de la Restauration, souvent très partagés à leur égard, comme des « victimes » de la Révolution et de l'Empire.

Les années 1815-1825 constituent en effet, sinon « l'âge d'or » (M. Ségalen), du moins la seule période du XIX^e vraiment favorable aux *gazettes*.

3. Quelques-unes de ces compagnies ont été récemment étudiées par Martine Ségalen. *Les confréries dans la France contemporaine, les Charités*, Paris, 1975 et surtout dans sa préface à l'ouvrage de Gisèle Michelin, *La confrérie des pénitents blancs du Puy*, Paris, 1978.

4. Sur le problème délicat des tentatives de restauration sous le Consulat et l'Empire, les Archives Nationales, conservent d'intéressants dossiers dans le fonds du Ministère des Cultes (en particulier F 19-6283, rapport de Portalis en 1807).

La plupart réunissent alors avec des succès divers les trois atouts nécessaires à leur survie. La reconstitution des chapelles, de leur mobilier liturgique et processionnel est en général menée à bien. Les confrères s'étaient parfois partagés reliques et archives lors de leur dispersion en 1792. En milieu rural, ils paraissent assez fréquemment parvenir à racheter leur chapelle. Les compagnies urbaines bénéficient des anciens sanctuaires conventuels, hospitaliers et même paroissiaux que la Révolution a mis sur le marché immobilier (les pénitents blancs d'Avignon rachètent la vieille église Notre-Dame-la-Principale) cependant qu'elles savent profiter de l'abondance des œuvres d'art de pareille origine (ainsi le calvaire des Bourras d'Aix ou le grand tableau de Finsonius des Blancs de Château-Gombert au terroir de Marseille). Les frères consentent aussi de gros efforts pour se procurer de nouvelles reliques. Ils commandent à des sculpteurs et des peintres parfois en renom (Sigalon et Gleyre à Aigues-Mortes, Magaud pour les Carmelins de Marseille) les effigies des saints auxquels la chapelle voue traditionnellement un culte particulier. Cette reconstitution, non du décor — qui porte la marque de son temps — mais de l'atmosphère des *caseto* anciennes, conditionne les liens affectifs souvent très forts qui lieront certains confrères à la chapelle.

La reconstitution des effectifs, de la vie associative et de la mémoire collective de la compagnie est alors activement menée. Les *gazettes* sont ordinairement rétablies par un noyau de confrères reçus à la fin de l'ancien régime, qui assurent la transmission des usages, des rites, des cantiques et des souvenirs auprès des générations plus jeunes. Il est des cas étonnants de fidélité à l'institution : ainsi à Marseille, le pénitent Bourras Michel Beaugeard aurait-il à sa mort en 1781 légué son propre crâne à ses confrères « pour qu'à sa vue ils se pénètrent de l'idée de la mort » ; c'est du moins ce qu'expliquèrent ses descendants lorsqu'ils mirent à profit une exhumation pour remettre cette macabre relique à la confrérie reconstituée qui l'exposa dans sa chapelle jusqu'à sa dissolution. Les *caseto* urbaines semblent connaître alors leur maximum démographique ; 3 000 pénitents auraient participé à Marseille à la grande Mission de 1820.

Les pénitents parviennent enfin à se réinsérer dans la vie sociale, religieuse, festive de la cité, avec, selon les lieux, l'appui ou la résignation des autorités civiles et ecclésiastiques. Ils réapparaissent aux processions, reprennent le service des enterrements, célèbrent leur fête patronale. Passée la surprise que constitue la réapparition des cagoules, cette restauration est dans l'ensemble assez bien reçue de l'opinion. Dans les villages de Haute-Provence enfin, sous Mgr de Miollis voire Mgr Meirieu, la confrérie de pénitents dans sa variante alpestre⁵ paraît souvent une intéressante formule

5. Type original de confrérie, que l'on rencontre également dans les Hautes-Alpes et les Préalpes de Nice : étroitement subordonnées au curé, établies souvent faute de chapelle dans la tribune de l'église, ces confréries étaient mixtes et rassemblaient en théorie la majorité des habitants catholiques puisqu'on y était reçu au moment de la Première communion. Bonne description par un ancien confrère : M. Faure-Brac, « La confrérie des pénitents noir (de Cervières) telle qu'elle existait au début du XX^e siècle » dans *Bull. Soc. Hautes-Alpes*, 1966, pp. 95-99.

d'encadrement des fidèles qui garantit de surcroît au curé des porteurs de corps et de reliquaires.

*
* *

Néanmoins les limites de ce succès apparaissent vite. La restauration des *gazettes* n'a pas été l'occasion d'un *aggiornamento* de leurs statuts. Certes, les préfets ont parfois exigé le rétablissement strict des anciens règlements et beaucoup de confrères pouvaient légitimement craindre que l'autorité diocésaine ne mette à profit la révision des statuts pour contrôler davantage l'institution. En fait la reprise littérale de ces textes parfois vieillis correspond souvent à l'idéalisation d'un passé plus ou moins proche qui aurait été l'âge d'or des pénitents : « l'ancien régime », « le règne du grand roi », le « seizième siècle » voire « le Moyen Age » selon les lieux. D'autant que cette fidélité à la tradition va quelquefois de pair, dans certaines *gazettes* avec une coloration royaliste marquée⁶ qui excite à bon droit la méfiance (et la verve) des libéraux ; elle peut de plus se révéler un grave facteur de dissension après 1830 ou lorsque devient évident à la fin du siècle le triomphe de la République.

La tenue du pénitent est elle-même devenue un symbole du refus de l'esprit du temps. La cagoule n'est plus comprise par l'opinion, qui oscille entre la raillerie à l'égard du « masque » ou du « déguisement ridicule » et la méfiance un peu inquiète à l'égard des « spectres » ou des « fantomatiques pénitents »⁷. L'iconographie marseillaise montre qu'à la fin de l'ancien régime, certains confrères ne la portaient plus qu'en capuchon ; quelques chapelles rétablies officieusement sous l'Empire l'avaient supprimée. La plupart des compagnies resteront cependant fidèles à cet accessoire entouré pourtant de connotations péjoratives⁸ sans lequel elles ne conçoivent pas jusqu'à l'orée du XX^e de se présenter en public car elles y voient « le moyen de maintenir l'ordre et la décence qu'exigent les processions et convois funèbres ». A la limite, c'est l'habit qui fait le pénitent au XIX^e siècle et dans maint village l'agonie de la confrérie a dû s'accélérer lorsqu'une classe d'âge ou une génération n'a plus jugé nécessaire pour porter les cercueils et les statues de revêtir les *sacs* qui ne servaient plus qu'à ces occasions.

Mais les pénitents ne résistent pas impunément aux évolutions du siècle : leurs difficultés ou leurs refus de s'adapter aux changements des

6. Voir entre autres, les remarques d'Alain Maureau dans *l'Histoire d'Avignon, Aix*, 1979, pp. 574-575.

7. M. Agulhon a publié sur ce point de nombreux textes significatifs. Le Ministère des Cultes s'est visiblement inquiété de ce problème vers 1818 et a échangé avec les évêques une correspondance intéressante (ainsi dans F 19-6426, la liasse du diocèse de Montpellier).

8. Les pénitents de Tulle sont traités à leur réapparition en 1810 de « brigands » (René Fage, *Les confréries de pénitents à Tulle*, Tulle, 1905).

mœurs et des attitudes collectives les privent souvent des activités charitables et religieuses qui constituaient leur raison d'être traditionnelle. Le cas le plus évident est l'abandon progressif des activités funéraires. Ses causes échappent en partie au pouvoir des confrères : le transfert des cimetières dans les franges péri-urbaines fait du transport des corps une tâche longue et pénible ; l'augmentation démographique rend l'entreprise impossible dans les villes pour des compagnies aux effectifs en baisse tandis que l'exode rural et la déchristianisation substituent en milieu villageois l'entraide mutuelle aux services de la *caseto*. Napoléon a remis par ailleurs le monopole des pompes funèbres au clergé paroissial qui sait en tirer profit et réserve aux pénitents les enterrements des miséreux. A Marseille, l'inhumation par *les gris* était « tellement redoutée que les familles même modestes préféraient plutôt faire des sacrifices pécuniaires ». Dans cette ville, à Aix, à Limoges et ailleurs, certaines compagnies devraient à l'assistance et à la sépulture des condamnés à mort une auréole populaire ambiguë qui rejallissait sur les autres chapelles.

Les pénitents maintiennent de surcroît des pratiques désuètes qui heurtent parfois fortement l'opinion. Détail significatif de ce maintien obstiné des traditions, les compagnies consignent fréquemment alors par écrit leur rituel mortuaire et le font même imprimer. En Provence, les *caseto* persistent à porter les corps sur un brancard recouvert d'un poêle, laissant apparaître le visage, les mains et les pieds du cadavre, bien que cette pratique tombe très vite en désuétude. Ils continuent d'accompagner les cortèges de cantiques, alors que les autres assistants sont silencieux ; ils s'adaptent trop lentement et à contre-cœur à la généralisation du cercueil qui les oblige à faire confectionner de nouvelles bières — parfois ornées comme celle des Bourras d'Aix (1856) de crânes et de tibias surannés. Leur spectacle est donc à la fois anachronique et maladroitement impressionnant. Ils sont aussi victimes de la mutation des usages : les assistants convoient désormais le corps jusqu'au cimetière et dans les villages la présence du maire sous l'anonymat de la cagoule équivaldrait à ce moment essentiel à une absence très remarquée ; la charge émotionnelle de ce cortège s'accroît et l'on a souvent préféré dans les villes l'assistance rémunérée d'une troupe émouvante d'orphelins à celle d'un groupe de pénitents. En zone rurale enfin, le cercueil fermé réduisant désormais les contacts des porteurs avec le cadavre a pu rendre moins nécessaire à leurs yeux la protection magique de la livrée encagoulée, la *gazette* se diluant dès lors dans l'entraide mutuelle interfamiliale plus ou moins structurée.

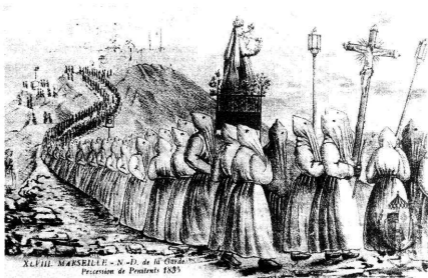
Les compagnies ont donc périclité puis se sont éteintes dans la seconde moitié du XIX^e ou au début du XX^e après avoir perdu les fonctions sociales et religieuses qui avaient au début du siècle justifié leur rétablissement. Le Provençal Berenger-Féraud, contemporain de leur déclin, notait pertinemment dès 1885 qu'elles « ont disparu plus peut-être sous la pression de leur

inutilité que sous celle du progrès de l'irrégion ou de la tièdèur en matière de piété »⁹.

*
* *

Or, ce repliement généralisé, s'il condamnait à terme la plupart des chapelles, en a semble-t-il au contraire sauvé indirectement certaines. En les dispensant de fonctions devenues caduques, épuisantes ou rebutantes, il a favorisé par-delà un immobilisme apparent, les mutations implicites et les reconversions de fait des confréries les plus robustes.

A Marseille, les pénitents blancs de la Trinité avaient pour mission le rachat des esclaves chrétiens en Barbarie — en 1785, 316 esclaves d'Alger furent rapatriés par leurs soins. La confrérie, brillamment rétablie en 1814 parvient à grand peine à se procurer une rémission en 1824. Elle doit précocement réexaminer ses buts et après une crise interne retrouve un équilibre qui lui permet d'atteindre le XX^e. Dans la même ville les Gris carmelins passèrent progressivement au cours du siècle de l'enterrement des miséreux à celui des membres du clergé, plus gratifiant sans doute aux yeux



Processions des pénitents de Marseille à Notre-Dame-de-la-Garde, lors du choléra de 1835, reproduction en carte postale vers 1920 d'une lithographie de l'époque. (Cliché A. Blès).

9. Bérenger-Féraud, *Réminiscences populaires de la Provence*, 1885, note de la p. 389 : autres remarques dans L. Guibert, *Les confréries de pénitents en France et notamment dans le diocèse de Limoges*, Limoges, 1879, p. 193.

des confrères ; l'un d'eux, J. Blondeau sut adroitement compenser l'épuisement de la confrérie en créant en 1907 une entreprise de Pompes funèbres qui reprit cette spécialité.

Par ailleurs, les fonctions cérémonielles des compagnies se sont maintenues beaucoup plus longtemps. Jusqu'au Second Empire, les grandes processions de Nice, Monaco, Montpellier, Marseille, les jubilés avignonnais ont vu les confréries rivaliser par l'éclat des bâtons, reliquaires et bannières, la beauté des chœurs voire la virtuosité des thuriféraires « qui exécutaient avec leurs encensoirs les figures les plus gracieuses telles que la corbeille, la pyramide, la croix de Malte... ».

Certaines compagnies ont dû visiblement leur survie à la célébration publique de la passion, devenue leur principale raison d'être. On citera le cas extrême de la *Boetprocessie* (procession des pénitents) qu'organise chaque année le dernier dimanche de juillet la Sodalité des pénitents de Furnes (Belgique), bel exemple d'isolat dans les anciens Pays-Bas espagnols. Ce type de confréries fortement extraverties est vulnérable à toute suspension de la cérémonie par l'autorité municipale (l'interdiction des processions fut fréquente au début de la Monarchie de Juillet, après l'Ordre moral et au moment de la Séparation) ou par l'évêque : ainsi l'épiscopat monégasque venant à bout, non sans difficultés, entre 1847 et 1866 des « mystères » de la Semaine sainte¹⁰.

Néanmoins nombre de confréries sont devenues, dans la dernière phase de leur histoire, de simples associations spirituelles qui ne rassemblent qu'une faible minorité des catholiques de leur cité. Leur pouvoir de séduction semble dès lors tenir essentiellement dans le patrimoine spirituel, historique voire artistique qu'elles ont su reconstituer et conserver. Il est très faible dans le monde rural où les *caseto* s'éteignent peu à peu. En revanche, l'ancienneté et le passé prestigieux de quelques confréries urbaines, leur recrutement originellement aristocratique nourrissent les aspirations et les mythes d'une clientèle conservatrice d'artisans, d'employés, de membres de vieilles familles localement enracinées mais déclinantes, flattée de succéder à des prédécesseurs illustres dont les listes s'agrémentent de quelques noms légendaires (Vincent de Paul chez les Trinitaires de Marseille). Les grandes *gazettes* tiennent d'une restauration réussie doublée d'une reconversion adroite dans les seules activités processionnelles ou mystiques, un ensemble cohérent de rites, d'usages, de dévotions spécifiques, un calendrier liturgique séduisant et un sanctuaire chaleureusement peuplé d'œuvres sacrées, de reliquaires, de portraits d'anciens pénitents notoires ou bienfaiteurs. Ces conservatoires de traditions ancestrales et d'objets d'art s'efforcent de recueillir le mobilier des compagnies qui disparaissent et se

10. Delalain, *Les pénitents... blancs... et bleus... de Montpellier*, Montpellier, 1874, p. 139 ; J. Baud, *Les Pénitents de Monaco*, Monaco, 1913 ; G. Cholvy, *Religion et société au XIX^e siècle, le diocèse de Montpellier*, Lille III, reprog. des thèses, p. 611 et surtout p. 1310.

muent parfois en musées. A Marseille, les pénitents noirs créent le leur, aujourd'hui disparu, en 1921 ; les pénitents blancs de Nice ont également constitué dans leur *caseto* un centre d'art sacré régional.

Les luttes anticléricales qui accélèrent dans le dernier quart du XIX^e l'effacement de la plupart des *caseto* vont au contraire susciter souvent dans des compagnies de ce type, une volonté de résistance militante qui bénéficie parfois d'un revirement de l'attitude à leur égard de la hiérarchie catholique, désormais sur la défensive. La survie, au-delà de la fin du siècle, d'un semis de chapelles, aujourd'hui très clairsemé, plus dense naguère, dans le triangle Menton/Perpignan/Le Puy, paraît s'expliquer par la volonté tenace de groupes restreints parfois fortement introvertis, voire pratiquant une cooptation sévère, mais persuadés de la nécessité de maintenir au prix d'efforts coûteux l'institution. Deux motivations qui d'ailleurs ont pu se combiner ou se succéder semblent les animer : l'idéologie conservatrice et la défense du régionalisme.

Les grandes chapelles urbaines, aux rites immuables, aux nécrologes prestigieux, deviennent alors parfois, pour une ou deux générations, dans la Provence, le Languedoc ou le Comtat, les « sanctuaires » où un électorat « blanc » perpétue en vase clos des hiérarchies et des valeurs ailleurs battues en brèche, où des élites anciennes, ayant perdu l'essentiel de leur pouvoir politique et économique retrouvent la déférence due à leurs noms et titres. En ces petites « communautés naturelles », ces « corps intermédiaires » hérités de l'Ancien Régime et victimes de la Révolution, les nostalgies et les rêveries, l'imaginaire passéiste du royalisme méridional peut se donner libre cours¹¹. La robe de pénitent, inchangée, symbolise la permanence des temps. Une littérature hostile la juge « moyennageuse », les chroniqueurs des confréries s'efforcent d'antidater leur fondation pour leur donner une origine médiévale. Les aspirations traditionalistes de la société pénitente d'alors sont explicites dans la « Lettre du conseil d'administration de la Fédération des pénitents de langue d'Oc aux évêques » (1927), vrai manifeste de la *Maintenance*, qui contient des notations contre-révolutionnaires :

L'individualisme à outrance prôné par les philosophes du XVIII^e et les doctrinaires de la Révolution française a été l'épreuve unanimement condamné par la société contemporaine. Elle a du reconnaître la nécessité, la fécondité et la beauté de ce principe d'association que pendant plus d'un siècle elle a tenu pour malfaisant et délictueux... Les compagnies de pénitents qui n'ont jamais changé (pas même en apparence) se retrouvent ainsi aujourd'hui avec la société moderne détrempée, sinon repentante, sur ce même terrain qui a toujours été le

11. Sur les liens avec le royalisme : A. Maureau et G. Cholvy, *op. cit.* et G. Laurans, *Contribution à l'étude sociologique des confréries de pénitents en Bas-Languedoc*, thèse de III^e cycle, Montpellier, 1973.

leur : celui de la solidarité humaine, de l'entraide comme de la fraternelle mutualité »¹².

Le régionalisme a sans doute fortement contribué à la survie des chapelles, en particulier dans les zones-frontières du Roussillon et du Comté de Nice où la résistance à l'uniformisation nationale a été plus forte, mais aussi dans le Velay, aux limites de la Méridionalité. Le cas le plus net est celui des confréries préalpines qui constituèrent, des Hautes-Alpes à la Provence orientale et aux Alpes-Maritimes, un assez dense réseau de compagnies rurales ; elles ont quasiment disparu dans les parties dauphinoise et provençale dans les dernières décennies du XIX^e et se sont maintenues beaucoup plus longuement — parfois jusqu'à nos jours — dans l'ancien Comté de Nice où les pénitents sont d'autant mieux perçus comme un élément caractéristique d'une personnalité régionale qu'ils n'existent plus dans les provinces limitrophes. De même, les pénitents de Perpignan conçoivent-ils leur processions de la Passion comme « l'expression d'une foi catalane ». Les trois régions périphériques de l'aire pénitente ont pour point commun le maintien — ou la restauration — des grandes processions publiques qui réinsèrent temporairement la confrérie dans la vie de la cité.

Dans les autres régions d'Oc, le régionalisme semble avoir apporté un regain à des chapelles qui s'essoufflaient parfois avec l'érosion du royalisme. Le félibrige conservateur des premières décennies de notre siècle, celui de Mgr de Cabrières, a permis la transition : Mistral est reçu le 15 août 1912 prieur honoraire des Blancs de Montpellier (lui succéderont Ch. Rieu, Arnavielle, l'abbé Salvat). La Maintenance des pénitents de langue d'Oc, fondée en 1926 par les Blancs de Montpellier et les Gris d'Avignon, emprunte au Félibrige le concept de *mantenenco*, maintien en vie d'un élément du passé considéré comme constitutif de l'identité régionale, ce que suggère la phrase du cardinal de Cabrières placée en exergue du bulletin de la Fédération : « Profitons de tout ce que les âges écoulés nous ont transmis et faisons-en bénéficier notre temps ». Les confréries vont organiser des prédications en langue d'Oc, inviter parfois à leurs fêtes et processions des groupes régionalistes en costumes « traditionnels ». Une nouvelle génération de confrères, politiquement beaucoup moins marqués à droite, est ainsi attirée dans les chapelles. Par ailleurs le régionalisme ne rejette pas son époque mais se soucie d'y maintenir des traditions, en les adaptant s'il le faut au temps présent. Cet esprit n'est sans doute pas étranger aux réformes des statuts et au réexamen des activités spirituelles et charitables auxquels confréries se sont livrées pendant les deux dernières décennies¹³.

*

* *

12. *L'arc-en-ciel*, bulletin de la Maintenance des pénitents... N° 1, janvier 1927.

13. Voir en particulier le discours de l'abbé Salvat, « Les pénitents, les félibres et Dieu » dans *L'arc-en-ciel* N° 6, mars 1929 et la thèse de G. Laurans citée plus haut.

La faiblesse mais aussi la force des compagnies de pénitents est de constituer de petits groupes fermés, autonomes, qui dépendent pour leur devenir de leurs membres — à condition qu'ils assurent la relève des générations et soient persuadés de la nécessité de maintenir la *caseto*. La résistance « passive » au changement, les inerties subies, ne peuvent que ruiner l'institution en lui faisant perdre son utilité sociale ; en revanche, la résistance « active » s'avère sa seule stratégie de survie. La raréfaction des chapelles pare celles qui subsistent d'une sorte de « valeur à la marge » et du prestige des particularismes locaux ou régionaux, elles deviennent les témoins pérennes d'un passé vivant dans un monde en changement.

Régis BERTRAND.